



Message du maire



Pour cet article, j'ai choisi de traiter de la perte d'êtres chers en 2020 qui viennent s'ajouter à la longue liste de la famille élargie de Baie-D'Urfé. Bien que les chiffres ne diffèrent

pas des années précédentes et que tous les décès, sauf trois, ne soient PAS reliés à la pandémie, je suis plus consciente que jamais de ceux d'entre-nous qui nous ont quitté à cause de cette maladie.

La liste des noms qui suit sont des citoyens(nes) de Baie-D'Urfé décédés(es) en 2020 que je connaissais et qui avaient un lien particulier avec notre ville.

FÉVRIER

FOGARTY, Andrew, 100 ans

MARSHALL, Bridie, 92 ans

GROOME, Lionel, 95 ans

MARS

WANSBROUGH, George Marshall, 81 ans

COWAN, Al, 90 ans

BROWN, Ronald William, 95 ans

CAMPBELL, George, 95 ans, ancien employé de la ville

AVRIL

CORNELL, Alan Sydney, 90 ans

ELLIOTT, Sue (née Florence Anne Robinson), 88 ans

MAI

EDWARDS, Rhoda, 98 ans

ST.AUBIN, Norman, 99 ans, membre honorifique du Club de Yatch

JUIN

ROMANDINI, Tony, 91 ans

UNSER LEFEBVRE, Denise, 90 ans

MORRIS, John Alfred, 88 ans

MICHALOVIC, Geneviève (née Sidlovsky), 89 ans, mère de John, président du Club de curling

SHAMA, Arthur, 95 ans

BEAUCHAMP, Michel, 73 ans

JUILLET

CHANDLER, Constance « Connie » (Hardy), 96 ans

HANNA, Joan, 106 ans, citoyenne la plus âgée de Baie-d'Urfé

BÉLANGER, Georges, 75 ans, membre du Club de curling

BROWN, Sarah Doreen (née Olney), 80 ans, belle-mère de John, président du Club de curling

AOÛT

BURGESS, Thomas, 76 ans, père de Danna, directeur exécutif du CPE

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ Maria Tutino

Parmi cette liste figurent trois anciens conseillers : **Lionel Groome, Arthur Shama** et **Michel Beauchamp**.

Comme l'indique les extraits des avis nécrologiques, tous étaient des « hommes du peuple » - de solides bénévoles orientés vers le service public. Ils étaient des résidents et des conseillers très impliqués, très passionnés par leur ville. Ils avaient à cœur les intérêts de leurs électeurs et tous les trois abordaient la vie avec le sourire, toujours prêts à donner un coup main. J'ai eu la chance de fréquenter Lionel, Art et Michel. De les avoir trouvés sur mon chemin m'a permis d'enrichir ma vie dans mon rôle de maire, de résidente et d'ancienne curleure.

LIONEL GROOME - a siégé de 1970 à 1982 - décédé le 27 février

« Lionel a fait énormément de bénévolat, notamment en tant que conseiller municipal, président du conseil scolaire et commissaire provincial de *Scouts Canada*. Lionel et son épouse Evelyn ont construit leur maison à Baie-D'Urfé en 1964 et, tout en agissant à titre de conseiller pour les parcs et loisirs, il était fier d'avoir contribué à rendre plus sécuritaires les parcs de la *Ferme Fritz* et celui d'*Allan's Hill* afin qu'ils demeurent fonctionnels à perpétuité. »

ARTHUR SHAMA - a siégé de 1977 à 1982 - décédé le 15 juin

« Au cours de sa carrière, sa devise était que si votre travail vous tient à cœur, vous ne travaillerez jamais un jour de votre vie. Arthur a pris sa retraite en 1983 se concentrant sur le bénévolat et le service public. Il a passé de nombreuses années en tant que conseiller municipal de Baie-D'Urfé et comme directeur de l'église anglicane *Saint-George*. Résident de Baie-D'Urfé durant 65 ans, il a contribué à d'innombrables activités de cette Ville. »

MICHEL BEAUCHAMP - a siégé de 2013 à 2019 - décédé le 27 juin

« Tout juste après sa retraite, Michel a emménagé à Baie-D'Urfé où il était membre actif du Conseil municipal et *citoyen bénévole en patrouille* (vCOP). Il a initié une tradition de service de patrouille ininterrompue de la Ville qui dure depuis ce jour. En tant que bénévole à la bibliothèque de la Ville, il prenait plaisir à échanger des nouvelles avec d'autres abonnés et à fouiller les rangées de la section mystère. Il adopta rapidement le *Pickleball*, son nouveau sport de prédilection, et institua *Marcher sous le Dôme* afin d'encourager l'activité sportive chez ses concitoyens aînés. »

Au nom du Conseil, je voudrais exprimer à vous tous et toutes mes plus profondes et sincères sympathies pour l'être cher que vous avez perdu cette année. Si j'ai manqué le décès d'une personne de notre grande famille de Baie-D'Urfé, faites-le moi savoir et son nom sera ajouté dans une prochaine rubrique.

« À travers l'amour, nous nous souviendrons d'eux, par la mémoire ils demeureront éternels. »



PROPOSITION DU NOUVEAU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts en ce qui a trait au dossier du CPE cet été, c'est pour cette raison que je tenais à faire le point. Nous avons tenu une consultation publique par zoom le 16 juillet dernier, où nous vous avons présenté une mise-à-jour de l'estimation budgétaire. Deux propositions de plans pour l'emplacement du bâtiment ainsi que l'aménagement du stationnement ont également été présentés. Tous ces documents sont disponibles sur le site Internet de la Ville.

L'estimation des coûts du projet a considérablement augmenté depuis sa première présentation publique il y a un an. Des efforts ont été déployés par l'Administration pour déterminer s'il y avait une possibilité de réduire les coûts pour se rapprocher de ceux initialement présentés.

De plus, la raison initiale de favoriser le site du parc *Fritz* était principalement due au fait que le stationnement existant du *Whiteside Taylor* semblait assez grand pour desservir le nouveau bâtiment et nos bâtiments présents. Cela ne semble plus être le cas puisque le plan actuel prévoit l'extension du stationnement du côté est du terrain *Fritz*.

En raison de l'augmentation des coûts et des préoccupations concernant ce stationnement, le Conseil réévalue présentement l'ensemble du projet. Lors de la séance d'août, trois des membres du Conseil qui avaient appuyé le projet ont reconnu qu'ils ne peuvent pas appuyer le plan actuel bien qu'ils croient toujours en la réalisation d'un nouveau CPE comme un atout pour la Ville.

Ma position personnelle en ce qui a trait à ce projet n'a pas changé. En plus des préoccupations mentionnées ci-dessus, j'estime que le besoin de 80 places supplémentaires en garderie n'a pas été suffisamment prouvé. La pandémie de la Covid ainsi que les tensions financières et les incertitudes qui en résultent pour la Ville, sont d'autant de facteurs qui viennent compliquer ce dossier.

Des travaux devront tout de même être apportés au stationnement du Centre *Whiteside Taylor* peu importe si le projet se réalise ou non. Le drainage à cet endroit est déficient et une partie de la solution consiste à installer un nouveau conduit sous le stationnement. Celui-ci devra également être repavé.

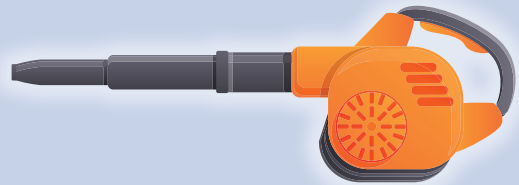
SOUFFLEUSES À FEUILLES

Le Conseil a envisagé modifier le *Règlement des nuisances* dans le but d'interdire l'utilisation des souffleuses à feuilles pendant les mois d'été. Cette situation est survenue à la suite d'un certain nombre de plaintes de citoyens durant le ménage

du printemps, soit au début du confinement de la Covid. Les plaintes reçues concernaient le bruit des souffleuses à feuilles ainsi que les émissions de particules fines qui s'y dégagent. Un avis de motion a été proposé à la séance du conseil de juillet et le Conseil a demandé l'avis des citoyens à ce sujet.

Depuis, nous avons reçu des commentaires et questions de plusieurs citoyens. Je tiens à vous en remercier car ils ont été utiles au Conseil pour nous guider dans nos discussions ultérieures.

Jusqu'à ce jour, le Conseil n'ira pas de l'avant avec l'amendement proposé au *Règlement des nuisances*. **Nous sommes arrivés à la conclusion qu'un amendement n'est pas la meilleure façon de régler ce problème. Les raisons en sont les suivantes :**



Les souffleuses à feuilles sont largement utilisées pour nettoyer les feuilles au printemps et à l'automne, principalement par les entrepreneurs utilisant plusieurs souffleuses à feuilles à la fois. Pendant les mois d'été, elles ont tendance à être utilisées par les entrepreneurs et les citoyens à d'autres fins, mais pas durant de longues périodes à la fois. Généralement une seule souffleuse est utilisée sur une même propriété. Leur interdiction en été n'est donc pas nécessairement le moyen le plus efficace de réduire leur utilisation générale. Nous reconnaissons également qu'une interdiction causerait des désagréments à bon nombre de nos citoyens, en particulier aux moins jeunes.

Nous procédons à une refonte de tous nos règlements d'urbanisme, comme cela a été mentionné lors des réunions précédentes du Conseil. Dans le cadre de cette refonte, nous avons l'intention d'exiger un permis des entrepreneurs en aménagement paysager qui souhaitent travailler dans la Ville. Ce processus garantira un certain respect des règlements en lien avec leur travail, et nous espérons que cette démarche réduira le nombre d'infractions au règlement.

D'autre part, nous reconnaissons que les souffleuses à feuilles ne constituent pas l'outil unique à engendrer du bruit et de la poussière pour l'entretien des parterres et elles ne sont pas forcément les plus pointées du doigt. Nous prévoyons examiner tous les problèmes reliés au bruit incommode, y compris celui des tondeuses et des outils à désherber, entre autres, et proposer d'autres modifications au règlement en temps opportun.



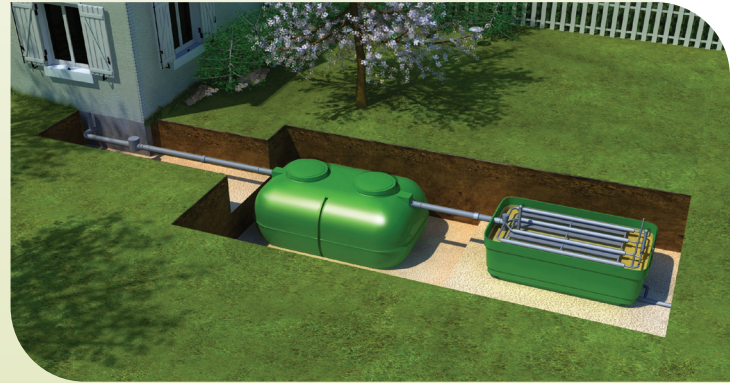
DES SOINS APPROPRIÉS POUR VOTRE **FOSSE SEPTIQUE**

Une **fosse septique** est un système de traitement des eaux usées. Plus spécifiquement, une fosse septique est une composante d'une installation septique qui comprend normalement une fosse, des conduits et un champ d'épuration.

À Baie-D'Urfé la plupart des résidences ont des fosses septiques. Il est très important de se rappeler que la *Loi sur la qualité de l'environnement au Québec* exige que votre fosse septique soit vidée au moins **une fois aux deux ans**. Par exemple si vous avez vidangé votre fosse septique en septembre 2018, il sera temps de répéter cette procédure en septembre 2020.

Il est de la responsabilité des résidents de fournir à la Ville la preuve de la vidange de votre fosse septique à tous les deux ans. **Ceci s'applique également à tout citoyen qui ne souhaite pas recevoir la subvention.**

La Ville rembourse les frais pour le nettoyage des fosses septiques jusqu'à concurrence d'une certaine somme tous les deux ans. La Ville est



facturée pour les travaux, et le dossier de la propriété est mis à jour.

Nous tenons à vous aviser, qu'en date du **12 août**, tous les travaux de vidange des fosses septiques devront être effectués avec la compagnie **Sanivac**. Les citoyens choisissant de réaliser ces travaux avec une autre entreprise ne seront pas subventionnés et devront en assumer les frais.

Advenant que les frais de la vidange excèdent le montant alloué, la différence est assumée par le propriétaire. Également si le propriétaire souhaite nettoyer sa fosse septique plus d'une fois aux deux ans, il pourra le faire à ses frais.

En prodiguant à votre fosse septique les soins appropriés, vous pouvez vous éviter des dépenses inutiles en plus de préserver la santé de vos proches et de l'environnement.

RAPPEL : 6 SEPTEMBRE

COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

EN RAISON DE LA COVID-19 VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES INFORMATIONS SUIVANTES :

Notez qu'exceptionnellement cette année, aucun service ne sera disponible autre que le dépôt des Résidus Domestiques Dangereux (RDD) au bâtiment des Travaux publics en raison de la situation actuelle. Des mesures particulières en lien avec la COVID-19 devront être respectées :

- ▶ Vous devrez sortir vous-mêmes vos RDD de la voiture et les déposer sur la table prévue à cet effet;
- ▶ Vous devez respecter le 2 mètres de distanciation et attendre qu'un responsable fasse la vérification des contenants afin de s'assurer qu'ils sont dans la liste des produits acceptés;
- ▶ Les citoyens devront reprendre leurs emballages (sacs - cartons, etc.).

LES MÉDICAMENTS, SERINGUES, FEUX D'ARTIFICE ETC., NE SERONT PAS ACCEPTÉS.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec le Service de l'Environnement : **514 457-7604**





Campagne de sensibilisation - vitesse

Valérie Fortin



HÉ ! À BAIE-D'URFÉ, ON RALENTIT!

C'est sur le ton de cette campagne que s'est amorcée une rentrée scolaire particulière sur le territoire de Baie-D'Urfé. Avec mon concepteur-rédacteur, **Olivier Humber**, citoyen lui-même de Baie-D'Urfé et partenaire de cette campagne de sensibilisation contre l'excès de vitesse, nous avons choisi de positionner les enfants comme nos ambassadeurs.

Ils ont entre 6 et 11 ans, ils représentent le groupe cible visé et ils ont leur mot à dire aux automobilistes qui empruntent les rues de notre ville en dépassant parfois la limite permise.

Il est intéressant de savoir que plusieurs enfants d'âge primaire vont à l'école de leur quartier à vélo ou à pied. Comme la Ville est dotée de rues, pour la plupart sans trottoirs, il me semblait important de sensibiliser les conducteurs qui ne respectent pas la limite de vitesse de 40 et 30 km/hr à ralentir dans les rues résidentielles, près des parcs et dans les zones scolaires. Nos institutions sont des écoles primaires et même préscolaires et nous savons combien le *Chemin Lakeshore* est aussi très sollicité par la circulation puisque nos bâtiments municipaux, notre bibliothèque et le CPE sont des lieux fortement fréquentés.

Notre campagne bilingue « Hé, Ralentis! » « Hey Slow Down! » est maintenant présente sur



le territoire avec des enseignes installées aux points stratégiques de la Ville et arborant deux mascottes - une petite fille et un petit garçon, magnifiquement rendus par **Stephan Ballard**. S'ajoute à ces enseignes, une vidéo dans les deux langues respectives produite par le vidéaste **Mark Smith** qui sera

Je tiens à remercier tous nos jeunes de Baie-D'Urfé qui ont participé à cette vidéo avec enthousiasme : **Corey Lister**, porte-parole, **Julius Winkler**, **Gabriela Funnekotter**, **Edelweiss Aebi**, **Jivan Bhattacharyya** et **Gabriella Chenier**.



Merci à la conseillère **Heidi Ektvedt** pour avoir cru en mon projet et pour sa collaboration dans le recrutement des enfants et la participation des écoles à promouvoir cette campagne. Merci à **Gillian Bennett**, **Lisa Mortimer**, **Stephen Gruber** de la patrouille de Baie-D'Urfé pour avoir remis les certificats de bonne conduite et de prévention contre l'excès de vitesse aux automobilistes lors de la rentrée scolaire.

Je souhaite à tous les enfants et professeurs une excellente année scolaire avec les ajustements que cette rentrée impose. J'espère que nos efforts porteront fruits et que les enfants pourront toujours continuer à se sentir en sécurité dans les rues de notre merveilleuse ville.